

AVIS A LA POPULATION

Le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise se réunira le :
Jeudi 21 Mars à 20 heures à Chamant, salle polyvalente.

L'ordre du jour de la réunion sera le suivant :

- 1/ Désignation du secrétaire de séance,
- 2/ Approbation du procès-verbal du Conseil communautaire du 25 Février 2019,
- 3/ Compte-rendu de l'utilisation de la délégation d'attributions,
- 4/ Signature d'un contrat de prêt avec la Société Générale,
- 5/ Adhésion à la mission ECOTER,
- 6/ Assistance Départementale pour les Territoires de l'Oise (ADTO) : participation 2019,
- 7/ Autorisation du Président à signer la convention de partenariat avec l'Institut de France dans le cadre des Journées de la Rose,
- 8/ Initiative Oise Sud : renouvellement de la convention et participation 2019,
- 9/ Personnel – Actualisation du tableau des effectifs suite à la mise en œuvre du PPCR au 1er Janvier 2019,
- 10/ Etude d'impact pour un éventuel rapprochement des communautés de communes de l'Aire Cantilienne, du Pays d'Oise et d'Halatte et de Senlis Sud Oise – désignation de représentants au sein du comité de suivi,
- 11/ Avenant convention Proch'Emploi : intégration de la Communauté de Communes du Pays de Valois afin de coopérer aux deux dispositifs liés à l'emploi : la plateforme Proch'Emploi et le site internet Job Sud Oise,
- 12/ Association pour le Développement et l'Innovation numérique des Collectivités de l'Oise (ADICO) : cotisation 2019,
- 13/ Demande de subvention au titre de la DETR 2019 pour la création d'une Maison de Services Au Public,
- 14/ Demande d'aide financière à l'Agence de l'Eau pour la dépermeabilisation d'un parking Avenue Eugène Gazeau,
- 15/ Convention de mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec l'ADTO dans le cadre de la réhabilitation du bâtiment n°6 au Quartier Ordener,
- 16/ Contrat de mandat entre le Syndicat de l'Energie (SE) 60 et la Communauté de Communes Senlis Sud Oise pour la réalisation de travaux d'éclairage public dans les Zones d'Activités Economiques.
- 17/ Questions orales.

Fait à Senlis, le 13 Mars 2019


Philippe CHARRIER
Président de la CC Senlis Sud Oise
Maire de Chamant

